

« Au secours ! Je ne veux pas d'aide » – 2e Forum santé-social Arc jurassien

Le nouveau droit de protection de l'adulte remplace les dispositions relatives au droit de la tutelle, devenu obsolète après 100 ans d'application. Cette importante révision permet notamment de répondre à un désir croissant exprimé par avance sur ses propres choix de vie.

Le thème sera traité sous un angle éthique, philosophique et juridique avec une attention toute particulière sur des questionnements tels que : « On peut constater l'émergence d'un principe d'autodétermination, qu'est-ce que cela a comme incidence sur nos terrains et comment peut-on mettre en synergie les bonnes pratiques des uns et des autres ? »

Organisé par le GAS, l'AJAS et l'ANIAS.

[Programme](#)

Inscription par internet jusqu'au 17 septembre 2015.